




 territoire
d'énergie
FLANDRE

FLEURBAIX

VISITE DE LA PREMIÈRE OMBRIÈRE SOLAIRE EN AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

-LUNDI 17 MARS 2025

30 rue Louis Warein
59190 HAZEBROUCK 

03.28.43.44.45 

contact@teflandre.fr 

www.teflandre.fr 

Siège en Mairie
d'Hazebrouck 



@EnergieFlandre

 territoire
d'énergie
FLANDRE



LE TERRITOIRE D'ÉNERGIE FLANDRE

Le Territoire d'Énergie Flandre, présidé par Michel DECOOL, regroupe 98 communes de Flandre. Créé en 1966 pour développer les réseaux d'électricité, il a évolué pour couvrir huit domaines : électricité, gaz, éclairage public, communications électroniques, infrastructures de recharge pour véhicules électriques, réseaux publics de chaleur, bornes GNV/bio GNV et hydrogène. Il combat aussi la précarité énergétique, organise des achats groupés d'énergie, et accompagne la rénovation du patrimoine public ainsi que les projets d'énergies renouvelables.

Le TE Flandre réalise des études d'opportunité photovoltaïque pour les communes souhaitant installer des panneaux et monter une opération d'autoconsommation collective (patrimoniale ou ouverte).

Par ailleurs, le TE Flandre assure depuis 2024 la maîtrise d'ouvrage délégué pour installation d'ombrière solaire sur le territoire comme ici à Fleurbaix.

LA COMMUNE DE FLEURBAIX

Fleurbaix, située dans la région Hauts-de-France, est une commune rurale à 20 kilomètres de Lille. Appréciée pour son cadre de vie paisible, elle se distingue par ses vastes espaces verts, ses exploitations agricoles et son ambiance conviviale. Avec environ 3000 habitants, la commune allie nature et qualité de vie. Avec d'autres communes, Fleurbaix faisait partie du pays de l'Alloeu, signifiant, au Moyen Âge, terre disposant de franchises seigneuriales.

L'OMBRIERE PHOTOVOLTAÏQUE

Cette ombrière couvre 9 places de stationnement. Elle a été réalisée sous la maîtrise d'ouvrage déléguée du TE FLANDRE (étude, dépôt du permis de construire, marché de travaux, suivi et mise en service). Le chantier a été réalisé par : **CITEOS**



TIME LAPS DE L'OMBRIÈRE

UNE PUISSANCE
INSTALLÉE DE
35.2 KWC

COÛT DU
PROJET :
67 157€ TTC.

UNE PRODUCTION
ANNUELLE DE :
33 000 kWh

96.1% DE LA
PRODUCTION EST
AUTOCONSOMMÉE

FONCTIONNEMENT DE LA PMO ASSOCIATION TE FLANDRE SOLAIRE

Un producteur d'électricité sur plusieurs sites



Plusieurs consommateurs finaux d'électricité



Signe
La convention d'autoconsommation collective avec ENEDIS et tout autre document contractuel



Choisit / Transmet
Les clés de répartition à ENEDIS (dans le cas de clé dynamique personnalisée)



Reçoit
Chaque mois les données énergétiques de la part d'ENEDIS



Communique
Les entrées et sorties des participants de l'association

Pour débiter le projet les clés de répartitions choisies sont dynamiques par défaut, c'est à dire que les coefficients de répartition sont variables à pas de temps de 30 minutes et calculés automatiquement par ENEDIS au prorata de la consommation de chaque participant. Les avantages majeurs sont :

- optimisation automatique avec l'affectation maximale de la production
- pas de valeurs à communiquer à ENEDIS

- Liés au sein d'une entité unique (la PMO)
- Proches géographiquement

QUI PEUT ADHÉRER À LA PMO ?

- PORTEURS PUBLICS DE PROJETS SOLAIRES SOUHAITANT REVENDRE LEUR ÉLECTRICITÉ EN ACC EN FLANDRE
 - COLLECTIVITÉS AYANT DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES CONSOMMATRICES DANS LE PÉRIMÈTRE DES 2 KM (OU PLUS SI DÉROGATION) D'UNE INSTALLATION SOLAIRE PARTICIPANT À L'OPÉRATION
- COMMENT ADHÉRER À LA PMO ?
- LES COLLECTIVITÉS PEUVENT ADHÉRER À LA PMO PAR UNE DÉLIBÉRATION
- PROJETS UNIQUEMENT AU PÉRIMÈTRE DU TE FLANDRE

L'OPÉRATION D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE OUVERTE A FLEURBAIX

La commune de Fleurbaix, SIDEN SIAN et ses régies NOREADE et le TE Flandre s'engagent dans un ambitieux projet d'autoconsommation collective (ACC) incluant en plus de l'ombrière solaire, une installation photovoltaïque sur le préau de l'école Franche-Terre de Fleurbaix.

Les objectifs de cette ACC sont :

- Consommer de l'électricité verte produite localement
- Soutenir une initiative du Territoire
- Participer collectivement à la transition énergétique

Cette opération représente pour la commune : 7 500€ d'économie sur les factures annuelles d'électricité et 1 591€ de gain annuel dû à la revente d'électricité à Noréade (à 8,03c€/kWh)



VIDÉO DE PRÉSENTATION
DU PROJET

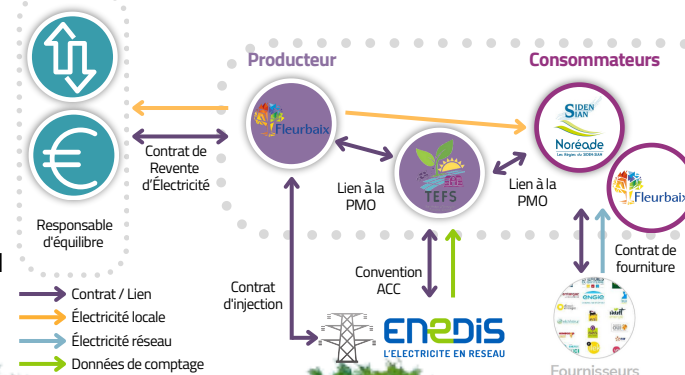


Schéma de principe de l'opération d'ACC de Fleurbaix

96.7% DE LA
PRODUCTION TOTALE
EST
AUTOCONSOMMÉE

2 SITES PRODUCTEURS
19 SITES
CONSOMMATEURS